



Organisme de formation  
certifié Qualiopi

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE TRAUMATISMES PSYCHIQUES

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à [secretariat@synchronie.org](mailto:secretariat@synchronie.org) (places limitées)

NOM  PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE

PROFESSION

MODE ET LIEU  
D'EXERCICE

TELEPHONE

EMAIL

DATE ET LIEU  
DE LA  
FORMATION

TARIFS  Tarif individuel : 895 €  
*Le tarif ne comprend pas les repas*  Tarif formation continue ou prise en charge par une personne morale (Société, Association, FIFPL...) : 1 150 €

PAIEMENT Un acompte de **200 €** est à verser au moment de l'inscription  
Par virement : IBAN FR76 1131 5000 0108 0039 7035 611 - BIC : CEPAFRPP131  
Par chèque à adresser à Synchronie 300 chemin du Mas de Coste 30260 CANNES ET CLAIRAN

CONDITIONS D'ANNULATION ET D'ABSENCE Toute absence non justifiée ou non signalée au moins 30 jours avant le début de la formation entraîne la facturation intégrale, sans report ni remboursement.  
Pour les formations inter-entreprises, toute annulation signalée plus d'un mois avant est sans frais, sous réserve que la session soit maintenue.  
Aucune absence signalée hors délai ne donnera lieu à un avoir.

DATE DE L'INSCRIPTION ET SIGNATURE

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature